



**Canton de DREUX 1**

**Arrondissement de DREUX**

L'an deux mil dix-sept le mardi 26 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 22 décembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique en Mairie, sous la présidence de **Madame Véronique BASTON, Maire.**

**Etaient présents** : Thierry BELLOIS, Yves ECOLAN, Evelyne CHIAPPERIN, Adjoint ;  
Éric BROCHARD, Véronique DUBOC, Philippe GEHAN Denis MARC, Conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Nicole GUERIN, Jacques ISAMBERT, Frédéric LAMON, Jean-Marc LEMAIRE, Ludovic MALLET, Dominique MARTIN (pouvoir à Véronique BASTON), Dominique Violette (pouvoir à Thierry Bellois).

**La séance est ouverte sous la présidence de Madame Véronique BASTON, Maire, à 19h20 minutes.**  
**Secrétaire de séance** : Thierry BELLOIS.

**Délibération 1** : **Décision modificative n° 5 - Solde prêt relais Travaux salle polyvalente.**

**Mme le Maire rappelle la délibération n° 17.15.01 du 15 décembre 2017 par laquelle le conseil municipal a statué sur la consolidation d'un emprunt à hauteur de 250 000 € pour financer les travaux de la salle polyvalente auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre.**

Mme le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le projet de décision modificative n° 5 du budget principal 2017 de la commune de Marville-Moutiers-Brûlé présenté ci-après, visant à inscrire les crédits nécessaires à l'exécution de la délibération du 15 décembre 2017 relative au remboursement du prêt relais n° 4599769 souscrit auprès de la Caisse d'Épargne – capital à rembourser de 250 000 € et **à la réalisation d'un nouvel emprunt de 250 000 €, soit :**

Dépenses d'investissement : compte 166 = 250 000 € (refinancement de la dette)

Recettes d'investissement : compte 166 = 250 000 € (nouvel emprunt)

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE**

**D'accepter la décision modificative n° 5 du budget principal 2017 de la commune de Marville-Moutiers-Brûlé telle que présentée ci-dessus.**

**Communication et questions diverses**

**Mme le Maire** informe les conseillers que les vœux du conseil municipal auront lieu le samedi 20 janvier 2018.

**Mme Chiapperin** demande où en est l'avancement du problème sanitaire situé rue d'Ecluzelles à Blainville. Le propriétaire des lieux n'a toujours pas fait le nécessaire. Il faut continuer la procédure.

**Mme Duboc** fait observer que des piquets ont été placés sur la route Marville/Imbermais et gêne la circulation puisque deux voitures ne peuvent pas se croiser sans déborder sur l'accotement. Cette route est tellement dégradée ! Un courrier sera envoyé au département.

**Denis Marc** signale des nids de poule à Marville bourg route de Villemeux et rue de Blainville.

**M. Brochard** demande si une déclaration de travaux a été déposée par un propriétaire de la route nationale. Des travaux de modification de façade avec changement d'ouverture ont été réalisés.

Il est signalé que des chiens aboient constamment route Nationale à Marville et Place St Jacques à Imbermais.

\*\*\*\*\*

**La séance est levée à 20 H 40**